



## PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Hauts-de-France

Service énergie, climat, logement et  
aménagement du territoire

Affaire suivie par :  
Noémie FRADET  
Tél : 03 20 40 43 14

Lille, le 11 mai 2020

Courriel : [noemie.fradet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:noemie.fradet@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : Avis sur le projet de PCAET du syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis  
P.J. : Observations détaillées sur le projet de PCAET

Monsieur le Président,

Vous avez adressé aux services de l'État votre projet de plan climat-air-énergie territorial (PCAET) par courrier reçu en date du 27 janvier 2020.

L'élaboration du PCAET à l'échelle du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Douaisis confirme l'engagement historique de ce territoire dans une stratégie « climat énergie ». Il confère au syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis la responsabilité de coordonner la transition énergétique sur son territoire, par la mise en œuvre de partenariats associant différents acteurs socio-économiques.

Le projet de PCAET que vous avez soumis pour avis est particulièrement complet et conforme au cadre réglementaire. Il inclut par ailleurs de nombreux sujets innovants et est particulièrement ambitieux. Le territoire s'engage en effet à atteindre la neutralité carbone et à devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Votre objectif est ainsi d'ores et déjà conforme à la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. Le projet de PCAET présente de plus un scénario de décroissance des émissions qui comprend une pente plus forte sur la première période. Ce choix remarquable va nécessiter un engagement du territoire très fort dès à présent.

Votre plan d'action est bien structuré et couvre la totalité de la stratégie présentée. Un travail de mobilisation des partenaires pour piloter les actions doit toutefois être mené pour rendre votre projet pleinement opérationnel et ainsi concrétiser l'ambition de votre stratégie. Je vous engage donc à prévoir dès à présent des moyens substantiels pour cette période de passage à l'action puis à les conserver sur le long terme pour l'animation du réseau de partenaires afin de maintenir la dynamique qui aura été engagée.

Monsieur Lionel COURDAVAULT  
Président du syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis  
36 rue Pilâtre de Rozier  
Parc d'activités de Fort de Scarpe  
59 500 Douai

Je salue votre choix d'élaborer de manière concomitante et en cohérence le PCAET, qui détermine la trajectoire climat air énergie, et le schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui fixe les grands principes d'aménagement. Toutefois, le SCoT affiche un objectif de diminution du rythme d'artificialisation des sols qui semble encore insuffisant. Pour confirmer l'exemplarité de votre stratégie « air énergie climat », je vous engage donc à renforcer votre ambition sur ce sujet.

Enfin, la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) prévoit l'obligation pour certains EPCI devant réaliser un PCAET, d'y faire figurer un plan spécifique à la qualité de l'air. Les EPCI composant le territoire du Grand Douaisis sont visés par cette obligation. Compte tenu du caractère récent de cette modification réglementaire, ce « plan air » est pour l'instant absent en tant que tel de votre projet de PCAET, même si certains des éléments devant le composer y figurent déjà sous une autre forme. Je vous demande donc de bien vouloir formaliser ce « plan air » et l'ajouter à votre projet de PCAET, idéalement avant son adoption. Mes services se tiennent à votre disposition pour apporter toute précision qui vous serait nécessaire sur ce point.

Vous trouverez les observations détaillées sur votre projet de plan dans l'annexe jointe à ce courrier.

Votre projet de PCAET, éventuellement modifié, doit à présent être soumis à la participation du public par voie électronique. Il pourra ensuite être approuvé par délibération du comité syndical et déposé sur la plateforme nationale des PCAET.

Les services de la DREAL Hauts-de-France et de la DDTM du Nord se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la suite de votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de région et par  
délégation,  
la directrice régionale adjointe

Catherine BARDY

Copies à :

- Monsieur le président du Conseil régional des Hauts-de-France ;
- Madame la secrétaire générale de la préfecture du Nord ;
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;
- Monsieur le directeur régional de l'Ademe.